

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 27441**

Intitulé

MASTER : MASTER Sciences des organisations, Mention Action publique et régulations sociales

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Paris-Dauphine, Ministère chargé de l'enseignement supérieur	Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Président de l'université, recteur chancelier des universités

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

340 Spécialités plurivalentes des services à la collectivité

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

parcours Carrières administratives et grands concours. Finalité professionnelle.

Après réussite à un concours administratif le titulaire du master

- Participe à la définition et la conception des politiques des pouvoirs publics
- Diagnostique les problématiques de développement de politiques publiques
- Conçoit des stratégies de développement, réalise les budgets, les plans et programmes d'intervention
- Pilote et coordonne la mise en œuvre de politiques publiques en intégrant les dimensions européennes et internationales
- Coordonne les actions de l'Etat dans les services déconcentrés (en région, dans les départements) et les actions d'une collectivité
- Traduit, à l'échelle territoriale, du secteur ou d'un établissement, les orientations stratégiques
- Arbitre entre différentes propositions, fixe des objectifs et répartit les moyens humains, matériels et financiers
- Intègre les dimensions européennes et internationales dans la détermination des objectifs et des modalités de leur mise en œuvre ;

organise le suivi opérationnel des activités

- Entretient des relations avec les partenaires économiques, sociaux et politiques
- Communique sur les politiques de son domaine de compétence (en interne et auprès des médias)
- Définit et met en œuvre des plans d'expérimentation
- Evalue les résultats et les performances des politiques publiques

Compétences transversales :

- Savoir faire une recherche documentaire et utiliser les sources à bon escient, être capable d'en faire une synthèse tout en développant un esprit critique. Réaliser une veille environnementale dans son champ d'activité
- Construire et rechercher des données fiables, savoir les interpréter et les analyser afin de mettre en place des procédures d'évaluation
- Rédiger et présenter oralement un travail élaboré sur une problématique complexe
- Communiquer dans une langue étrangère et notamment en anglais
- Maîtriser les méthodes et outils informatiques et de communication usuels.

Compétences pré-professionnelles :

- Conduire un projet (conception, pilotage, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion)
- Travailler en autonomie et en équipe, s'adapter à différents contextes socio-professionnels et interculturels
- Comprendre les enjeux et problématiques des différentes parties prenantes de l'organisation pour être force de proposition et de dialogue
- Coordonner et animer une équipe
- Développer son réseau professionnel

Compétences spécifiques :

- maîtrise des connaissances requises par les concours de niveau A et A + de la fonction publique : science politique et administrative (histoire et fonctionnement du système administratif et politique, contexte institutionnel, circuits de décision), affaires européennes, questions internationales, enjeux des politiques publiques, droit public, gestion publique, économie, règles de gestion comptable et budgétaire, réglementation sectorielle, langues, etc.
- maîtrise de la méthodologie des épreuves écrites (plan détaillé, dissertation, note de synthèse, étude de cas, commentaire de dossier, QRC) spécifiques aux concours administratifs et des épreuves orales
- capacité à mettre en regard acquis théoriques et enjeux propres aux institutions, aux secteurs d'activité et aux filières de métiers visés.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le master prépare les étudiants aux concours A et A + de la fonction publique d'Etat, territoriale et hospitalière (ENA, MAEE, INET, BdF, DH, DESSMS, EN3S, Ville de Paris, Sénat-Assemblée nationale, inspecteurs - finances publiques, DGCCRF, douanes, IRA, etc.)

Ce diplôme offre également à ceux qui n'auraient pas obtenu le concours de leur choix la possibilité de postuler à des emplois de contractuels dans le secteur public, auprès d'entreprises privées travaillant avec des collectivités ou des opérateurs publics et

auprès de cabinets conseils spécialisés dans les prestations aux collectivités.

Emplois offerts par les trois fonctions publiques :

1/ fonction publique d'Etat centrale et déconcentrée : secrétaire général de ministère, cadre dirigeant ou cadre de direction d'administration centrale, cadre dirigeant ou cadre de direction d'un service territorial (préfectures, police, équipement, défense, protection judiciaire de la jeunesse, emploi, agriculture, culture, administration scolaire et universitaire...), responsable d'un opérateur de l'Etat, responsable ou cadre sectoriel (gestion de ressources humaines, financières ou matérielles), inspecteur, etc.

2/ fonction publique territoriale : directeur de collectivité, des services (région, département, commune, structure intercommunale) ou d'établissement public ; directeur d'un syndicat mixte ; directeur ou responsable des affaires générales, juridiques, financières, des ressources humaines ; responsable d'un pôle administratif ; responsable d'une politique sectorielle (développement territorial, environnement, urbanisme et aménagement, transports et déplacements, formation professionnelle, habitat et logement, culture, tourisme, affaires européennes et internationales, etc.)

3/ fonction publique hospitalière : directeur ou chef d'établissement, directeur de la logistique ou des affaires générales, spécialiste qualité / gestion des risques, cadre gestionnaire de pôle, responsable budgétaire et financier, etc.

Le diplôme offre également la possibilité de postuler à des emplois de contractuels dans le secteur public, des emplois au sein d'entreprises privées travaillant avec des collectivités ou opérateurs publics, ou au sein de cabinets conseils prestataires des collectivités.

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1404 : Mise en œuvre et pilotage de la politique des pouvoirs publics

K1401 : Conception et pilotage de la politique des pouvoirs publics

K1405 : Représentation de l'Etat sur le territoire national ou international

K1403 : Management de structure de santé, sociale ou pénitentiaire

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Le master est accessible aux étudiants français ou étrangers titulaires d'une Licence (Bac+3 - 180 ECTS) ou équivalent, en SHS, sociologie, science politique, histoire, économie, gestion, issus de l'université Paris-Dauphine, d'une autre université, d'un diplôme d'IEP, de grande école ou de grand établissement reconnu équivalent.

Il se déroule sur 4 semestres (120 ECTS). Il peut être interrompu par une année de césure, se déroulant généralement sous la forme de 2 stages de 6 mois.

Les enseignements du semestre 1 sont les suivants : Action publique ; Forces publiques et politique comparée ; Sociologie du travail et des organisations ; Sociologie économique ; Méthodes quantitatives appliquées aux sciences sociales ; Métiers (professionnalisation et découverte des métiers). Ils sont complétés par des options (10 ECTS : Droit, Economie ; Initiation à la gestion ; Méthodes qualitatives ; Langue vivante)

Au semestre 2 une majeure est à choisir parmi 2 : Action publique / Politiques d'entreprise.

Majeure Action publique : options à choisir (20 ECTS) + Stage professionnel ou mémoire (4 ECTS) + choix d'une mineure (6 ECTS) : « Affaires publiques, concours » ou « Etudes et enquêtes ». Parmi les options, des enseignements sur : Questions européennes ; Questions internationales ; Action collective et représentation d'intérêt ; Finances publiques ; Droit public ; Politique du travail et de l'emploi, etc.

Majeure Politiques d'entreprise : options à choisir (22 ECTS) + Stage professionnel ou mémoire (8 ECTS). Parmi les options, des enseignements sur : Acteurs des relations professionnelles et droit du travail ; Sociologie de l'expertise ; Management public et réforme de l'Etat ; Ville, logement et territoires ; Action collective et représentation d'intérêts, etc.

Les S3 et S4 sont accessibles aux étudiants français et étrangers après validation des 60 crédits ECTS du M1 " Action publique et régulations sociales " (de préférence avec la majeure de Action publique) ou d'un autre M1 (Bac+4), en science politique, sociologie, droit, AES, histoire, géographie, philosophie, anthropologie, de l'université Paris-Dauphine, d'une autre université, d'un diplôme d'IEP, de grande école ou de grand établissement reconnu équivalent.

Seuls les étudiants acceptés à la « préparation aux concours administratifs » (PCA) de Dauphine peuvent être retenus.

Bloc 1 (22 ECTS) : Droit public administratif ; Droit constitutionnel ; Droit international, Economie

Bloc 2 (22 ECTS) : 4 UE à choisir parmi : Culture générale ; Questions sociales protection sociale et solidarité ; Questions sociales Travail et emploi ; Questions européennes ; Questions internationales ; Gestion des collectivités territoriales

Bloc 3 (12 ECTS) : 4 UE à choisir parmi : Langue1 obligatoire, Science politique et administrative, Finances publiques, gestion comptable et financière, Langue2

Bloc 4 (4 ECTS) : Rapport de stage ou Note de dossier.

Contrôle des connaissances : L'octroi du diplôme de master est subordonné à la validation des deux semestres d'enseignement. Les étudiants doivent obtenir la moyenne de 10/20 pour chaque semestre

Validité des composantes acquises : illimitée

Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Jury composé de hauts fonctionnaires et d'universitaires : Intervenants : 60 % de praticiens de la haute-fonction publique + 40 % d'universitaires
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	oui
En contrat de professionnalisation	X	oui
Par candidature individuelle	X	oui
Par expérience dispositif VAE	X	Majorité d'enseignants-chercheurs, ainsi que des personnes ayant une activité principale autre que l'enseignement et compétentes pour apprécier la nature des acquis, notamment professionnels, dont la validation est sollicitée

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
Certifications reconnues en équivalence : Le master peut être délivré aux élèves étrangers de l'Ecole Nationale d'Administration, selon les termes et procédures d'équivalence prévues dans la convention triennale signée le 29 avril 2009 par le Directeur de l'ENA et le Président de l'université	

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 25 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 18 septembre 2014 relatif à l'accréditation des masters de l'université Paris Dauphine

Arrêté du 28 septembre 2009 relatif aux habilitations des masters de l'université Paris Dauphine

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Nombre de titulaires de la certification en moyenne par an : entre 25 et 30.

Répartition homme/femme : 50-50

<http://www.dauphine.fr/fr/formations-et-diplomes/orientation-insertion/insertion-professionnelle/enquete-pluricite-dauphine-2014.html>

Autres sources d'information :

<http://www.pca.dauphine.fr/fr.html>

<http://www.dauphine.fr>

Lieu(x) de certification :

Université Paris-Dauphine, Place du Maréchal de Lattre de Tassigny, 75775 Paris cedex 16

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université Paris-Dauphine, Place du Maréchal de Lattre de Tassigny, 75775 Paris cedex 16

Historique de la certification :

Ce parcours de master constituait auparavant la voie « formation initiale » du Master Affaires publiques. Il devient le master « Carrières administratives et grands concours » en 2014.